Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement
Québec

Projet d'amélioration de la route 172, du km 38 au km 40, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay

Dossier : 621106-144

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public, du 27 mars au 11 mai 2012

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'amélioration de la route 172, du km 38 au km 40, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay* par le ministère des Transports a pris fin le 11 mai 2012. Conformément au mandat qui lui a été confié le 5 mars 2012 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 27 mars au 11 mai 2012, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La route 172, route nationale qui relie les villes d'Alma et de Tadoussac par la rive nord du Saguenay, constitue la porte d'entrée de la région Saguenay–Lac-Saint-Jean en provenance de la Côte-Nord. Afin d'améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers sur une longueur d'un peu plus de deux kilomètres de cette route, entre le km 38 et le km 40, le ministère des Transports du Québec (MTQ) souhaite en corriger les courbes et le profil conformément aux normes du Ministère. Ce segment de la route se trouve au cœur de la réserve aquatique projetée de la vallée de la rivière Saint-Marguerite.

Par ailleurs, la trop grande proximité de la rivière Sainte-Marguerite au sud de l'actuelle route 172 obligerait le MTQ à déplacer le tracé du nouveau tronçon vers le nord. Les travaux prévus se dérouleraient en milieu forestier, à une quinzaine de kilomètres de la municipalité de Sacré-Cœur et à une trentaine de kilomètres de la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord. Le coût du projet est estimé à 8 M$.

(Extrait du communiqué émis le 27 mars 2012)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent des renseignements colligés lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

les segments abandonnés de la route 172 :

- la revégétalisation d'une partie des corridors abandonnés ;
- le devenir des tronçons d'asphalte de l'ancien tracé ;
- l'aménagement plus sécuritaire pour les pêcheurs des accès par la route aux fosses de la rivière Sainte-Marguerite ;
- le changement de gestionnaires du fond de terrain du nouveau tracé et de l'ancien tracé puisque le projet se réalisant sur des terres publiques, le MTQ remettrait au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) le fond de terrain des chemins abandonnés et le MRNF lui remettrait le fond de terrain de la nouvelle emprise de la route ;

la sécurité routière :

- l'amélioration des conditions de sécurité routière
- la limitation de vitesse à 90 km/heure sur ce tronçon de route ;
- la diminution minime de la glace noire causée par les embruns ;

les bancs d'emprunt :

- l'interdiction d'utiliser des matériaux d'emprunt provenant de la réserve aquatique projetée de la vallée de la rivière Sainte-Marguerite pour la construction de la route bien que le projet y serait localisé ;
- l'identification d'autres lieux de provenance des matériaux de remblais nécessaires à la réalisation des travaux ;

l'échéancier et les coûts du projet :

- la période de l'année où les travaux débuteraient à la suite de l'obtention des autorisations gouvernementales ;
- la durée des travaux ;
- le coût estimé des travaux ;
- la localisation du début des travaux, du côté de la ville de Saguenay ou du côté de la municipalité de Sacré-Cœur.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bureau de la Municipalité de Sacré-Cœur	88, rue Principale Nord, Sacré-Coeur
Bibliothèque de Chicoutimi *Accès Internet gratuit*	155, rue Racine Est, Chicoutimi
Bureau de la MRC du Fjord-du-Saguenay	3110, boulevard Martel, Saint-Honoré

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
28 mars 2012	Le Quotidien	
28 mars 2012	Le Journal de Québec	
9 mai 2012	Le Journal de Québec	
9 mai 2012		Le Lac-Saint-Jean
22 mai 2012		Le Lac-Saint-Jean

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
27 mars 2012 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean	177	Site du BAPE
23 avril 2012 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
23 avril 2012 Annonce de l'annulation de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean	174	Site du BAPE
24 avril 2012 Annonce de la nouvelle date de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean	173	Site du BAPE
27 avril 2012 Annonce de l'ajout d'un nouveau centre de consultation	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean	174	Site du BAPE
2 mai 2012 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	2 mai 2012
Lieu	Centre récréatif, 51 rue Mayrand, Sacré-Coeur
BAPE : Animation	Mme Louise Bourdages, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Mme Lucile Aldrovandi, conseillère en communication
Promoteur	M. Donald Martel, spécialiste en environnement (MTQ) M. Jean-François Leclerc, chef de service des inventaires et du plan (MTQ)
Assistance	3 personnes
Durée	45 minutes

Les relations de presse

Un média était représenté à la séance d'information tenue à Sacré-Cœur : *TVA Chicoutimi.*

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. Le communiqué de presse du 27 mars 2012 annonçant le début du mandat a été repris par les sites *www.portailconstructo.com* et *www.lelezard.com*, le journal *Le Quotidien* ainsi que la station de radio *CHME-FM Les Escoumins*. Ces médias ont aussi traité des activités et des coûts du projet, de même que du délai pour faire une demande d'audience publique. Le site *www.portailconstructo.com* a annoncé l'ajout d'un centre de consultation à Saint-Honoré en cours de mandat.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 23 mai 2012
Louise Bourdages, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Lucile Aldrovandi, conseillère en communication